



ESPACE ETHIQUE
EPISM IDAC



**ESPACE
DE RÉFLEXION
ÉTHIQUE**
HAUTS-DE-FRANCE

ETHIQUE INSTITUTIONNELLE : COMMENT COMMENCER ?

Marjorie BOUQUET, Cadre de Santé
Peggy DEBRIS, Chargée des Affaires Générales et des instances
EPISM IDAC - 62176 CAMIERS

INSTALLATION DE L'ESPACE ETHIQUE

Retroplanning

Octobre 2023 : Obtention du DU éthique pour Mme BOUQUET (UPJV d'Amiens)

1er trimestre 2024 :

- Présentation à la Direction du projet de création d'une « instance » éthique
- Ecriture d'un règlement de fonctionnement (COPIL, membres, etc.)
- Participation à des webinaires, des journées d'étude et des formations
- Participation aux “cafés éthiques” d'un CH voisin

Juin 2024 :

- Présentation du projet en CSIRMT, CDU et Coordination des soins
- Création d'une “page” éthique sur le réseau social de l'établissement et d'une adresse mail dédiée

INSTALLATION DE L'ESPACE ETHIQUE

Juillet 2024 :

- Création d'un flyer pour les patients/résidents/familles et professionnels



**Donner du sens au soin
autour de valeurs communes**

L'éthique n'est pas l'expression d'une règle, c'est un processus, une réflexion suscitée par un dilemme moral.



L'espace cherche à aider, usagers comme professionnels, en offrant un éclairage pluriel sur les situations qui questionnent ou qui heurtent.

L'espace vise à concilier au mieux les valeurs essentielles du soin aux réalités du terrain.



COMPOSITION DE L'ESPACE ÉTHIQUE

La composition de l'espace éthique se fonde sur les principes de **pluridisciplinarité professionnelle**. L'espace éthique est géré par un comité de pilotage composé de Mme BOUQUET, titulaire du Diplôme Universitaire en Ethique et de Mme DEBRIS, Chargée des Affaires Générales.

L'espace éthique est organisé en 3 collèges

- ▶ **Collège n°1 - Membres de droit**
 - Le Directeur de l'IDAC
 - Le Président de la Commission Médicale d'Établissement
 - Le Coordinateur des soins
- ▶ **Collège n°2 - Membres personnels soignants et du corps médical**
 - 1 médecin
 - 2 cadres de santé titulaires
 - 1 psychologue titulaire
 - Professionnels soignants des différentes structures
- ▶ **Collège n°3 - Membres invités**
 - Le représentant des usagers
 - 1 Juriste, 1 aumônier, 1 philosophe, etc.



CE QUE NE FAIT PAS L'ESPACE ÉTHIQUE...

 <p>NE JUGE PAS</p> <p>L'espace n'est jamais saisi pour juger une personne. Il se réunit pour débattre à propos d'une situation.</p>	 <p>N'ARBITRE PAS</p> <p>L'espace n'intervient pas sur les conflits inter-professionnels ou inter-personnels.</p>
 <p>NE PUNIT PAS</p> <p>L'espace n'est pas une instance disciplinaire, il ne condamne pas, mais vise à ouvrir à la réflexion.</p>	 <p>NE DECRETE PAS</p> <p>L'espace ne rend pas de directive, il propose des avis consultatifs sur la base d'un débat ouvert.</p>



QUI PEUT SAISIR L'ESPACE ETHIQUE

- ▶ Le patient et/ou sa famille
- ▶ Les personnels médicaux, non médicaux et paramédicaux de l'établissement
- ▶ Les personnels médicaux, non médicaux et paramédicaux hors établissement, concernés par des problèmes généraux liés à l'hôpital

 L'espace éthique garantit la confidentialité des données confiées et le respect du secret professionnel.



COMMENT SAISIR L'ESPACE ÉTHIQUE

Toute personne qui souhaite saisir l'espace éthique est priée d'envoyer sa demande :

- ▶ par mail : espace.ethique@ch-idac-camiers.fr
- ▶ par courrier : **EPSM IDAC - Espace Ethique**
Route de Widehem - 62176 CAMIERS

Préciser en objet ou sur l'enveloppe
« **Espace éthique - CONFIDENTIEL** »

INSTALLATION DE L'ESPACE ETHIQUE

Juillet 2024 :

- Diffusion d'un questionnaire à l'ensemble des professionnels (état des lieux)
 - *Selon vous, quelles sont les missions et les compétences attendues de l'espace éthique ?*
 - *Quels sujets pourraient faire l'objet de premières réflexions de l'espace éthique ?*
 - *Avez-vous déjà rencontré des interrogations dans vos pratiques ?*
 - *Seriez-vous intéressé pour participer aux réflexions de l'espace éthique ?*
- Rencontre avec la Présidente de la CME et le Médecin coordonnateur de l'EHPAD
- Appel à candidature pour intégrer le groupe de l'espace éthique

Octobre 2024 :

- Constitution de l'espace éthique avec les professionnels intéressés et les membres de droits

FONCTIONNEMENT DE L'ESPACE ETHIQUE

Janvier 2025 : Première réunion de l'espace éthique avec le Docteur ROBIN pour poser le cadre de “ce qu'est l'éthique”

Mars 2025 : Participation, dans le cadre du projet médical et de soins partagé (PMSP), à l'écriture d'une fiche action commune aux 3 CH de notre GHT concernant l'éthique dans nos établissements

Avril 2025 : Formation “Ethique dans la pratique soignante en psychiatrie” pour l'ensemble des membres de l'espace éthique

Juin 2025 : Si pas de saisine, une séance de réflexion autour du thème “la sexualité en institution” sera proposée

PÉRENNISATION DE L'ESPACE ETHIQUE

- Alimenter la page éthique du réseau social de notre établissement avec de la littérature, des exemples, des replays de webinaires, etc.
- Participer aux réunions de service et/ou de Coordination des soins pour amener la réflexion éthique (acculturation)
- Etablir et présenter lors des instances, le rapport d'activités annuel de l'espace éthique
- Organiser une journée éthique commune aux 3 CH de notre GHT
- Développer notre réseau avec d'autres établissements



**MERCI DE
VOTRE
ATTENTION**